

Le 6 février 2018

# OUVERTURE

**PNE-321  
(2122-350)**

**INGÉNIEURE OU INGÉNIEUR**  
**Poste régulier 100% à temps plein – 35 h 00 par semaine**  
**Service des ressources matérielles**

## NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'ingénieure ou ingénieur comporte plus spécifiquement l'exercice d'attributions conformes à celles prévues à la Loi sur les ingénieurs (RLRQ, chapitre I-9). L'ingénieure ou l'ingénieur exerce des fonctions d'analyse, planification, conception, conseil, élaboration, réalisation et contrôle en lien avec des travaux de génie concernant les terrains, les bâtiments et les installations de la commission scolaire.

## QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Sous l'autorité de la direction du Service, la personne titulaire de cette classe d'emploi procède à l'analyse des besoins en construction, aménagement ou rénovation, à l'élaboration des propositions et à la recommandation des travaux; supervise la préparation des plans et devis, de l'échéancier et des documents de soumissions;

Elle effectue la planification et l'évaluation des projets au niveau des coûts, de l'échéancier, des ressources humaines et des ressources matérielles nécessaires à leur réalisation; elle voit à la conception et la réalisation des plans et devis, des documents d'appel d'offres et analyse les soumissions reçues en vue de la prise de décision;

Elle supervise les travaux de construction exécutés dans les bâtiments de la commission scolaire en s'assurant du contrôle de la qualité des travaux, de la sécurité des occupantes et occupants et du respect de l'échéancier et du budget, selon les normes propres à la profession;

Elle représente la commission scolaire auprès des firmes partenaires avec lesquelles elle entre en rapport; elle anime les réunions de chantier; elle coordonne, s'il y a lieu, le travail du personnel de son secteur impliqué dans les travaux;

Elle conçoit et élabore des programmes d'entretien préventif des systèmes mécaniques et électriques des bâtiments et installations de la commission scolaire; elle inspecte et évalue la condition des équipements et matériaux, recommande les réparations nécessaires et propose des solutions;

Elle participe à l'élaboration et au développement de normes, de directives, de guides, d'outils ou de protocoles de surveillance, réalisation ou inspection de travaux; elle s'assure de l'application des différentes normes et de la réglementation en vigueur.

## QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Une expérience en conception dans un champ de pratique en génie civil ou en génie électrique est recherchée.

**AUTRE EXIGENCE :** Doit détenir un permis de conduire valide ainsi qu'une voiture pour les déplacements nécessaires au travail. La politique des frais de déplacement s'applique.

**SALAIRE :** entre 41 560 \$ et 78 792 \$

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir l'assistance pour des mesures d'adaptation pour le processus de présélection et de sélection : [persononenseignant@cssh.qc.ca](mailto:persononenseignant@cssh.qc.ca).

Faire parvenir votre candidature **au plus tard le 16 février 2018 à 16 heures**, à :

Service des ressources humaines  
Madame Isabelle Chopin, conseillère en gestion de personnel  
Télécopieur : (450) 771-7102 / Courriel : [srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca](mailto:srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca)